CARTE DU GISEMENT SOLAIRE DE L'ILE DE RE

Avril 2025

La fiche d'information qui s'ouvre de façon automatique lorsque vous cliquez sur votre bâtiment contient les informations suivantes :

- **Identifiant bâtiment** : cet identifiant unique vous permettra d'échanger avec les services de la Maison de l'habitat de la Communauté de communes de l'île de Ré. Ils possèdent un panel plus important de données, pour affiner votre projet.
- **Identifiant de votre parcelle** : cet identifiant vous permettra de croiser les données de votre projet avec d'autres données présentes dans le SIG (PLUi, réseaux, zones de protection environnementales …)
-
- **Surfaces** : la surface totale de toiture est celle obtenue à partir des données utilisées ; la surface propice est celle où il y a suffisamment de gisement solaire.
- **Gisement** : Il s'agit du gisement solaire annuel moyen de la surface propice de votre toiture et sa répartition par pan de toitures (en %).
- **Indices de temps de retour et de gestion de projet** :
    - L'indice de temps de retour indique le temps de retour non actualisé pour une installation photovoltaïque injectant la totalité de son électricité.
    - L'indice de gestion de projet renseigne sur la complexité attendue d'un projet solaire. Il combine les différentes contraintes de mise en œuvre.

	Indice de temps de retour (ITR)	Indice de gestion de projet
Grade A	Temps ≤ à 13 ans	Projet simple
Grade B	13 à 17 ans inclus	↓
Grade C	15 à 21 ans inclus	
Grade D	21 à 25 ans inclus	
Grade E	Temps > à 25 ans	Projet complexe

- **Contraintes** de votre parcelle qui pourraient impacter votre projet.